



Réunion du Conseil d'établissement

Réunion du Conseil d'établissement

Date : Le mercredi 25 avril 2012

Heure : 18h30

Lieu : Bibliothèque

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour doc.
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 mars 2012 doc.
3. Suivi du procès-verbal du 21 mars 2012
4. Mot du président
5. Mot de la direction
6. Approbation de la CÉGRÉ doc.
7. Semaine des secrétaires
8. La Source
9. Consultation sur la démocratie scolaire doc.
10. Campagne de financement
11. Sorties
12. Fondation Saint-Zotique
13. Service de garde
14. Varia

François Lauzon

Président



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

**Conseil d'établissement
École Saint-Zotique
Procès verbal
du mercredi 25 avril 2012**

Étaient présents :

Yolande Brunelle	Directrice
Isabelle Filion	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Christiane Isabelle	Secrétaire
Damaris Ayong	Parent
Julie Mercure	Représentante pour La Source
Sylvie Godin	Parent
Francis Collette	Technicien/Service de garde
Monsieur François Lauzon	Président
Monsieur Danik St-Jacques	Parent

Étaient absentes :

Véronique Landry	Psycho-éducatrice
Johane Lauzon	Parent



1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Monsieur Lauzon fait lecture de l'ordre du jour.

Il y a eu lecture de l'ordre du jour. Monsieur Germain propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-04-25-40** et Madame Godin appuie. La résolution **CÉ-2012-04-25-40** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé. »

La résolution **CÉ-2012-04-25-40** est **adoptée à l'unanimité**.

2. Lecture et adoption du procès verbal du 21 mars 2012

Madame Lauzon propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-04-25-41** et Madame Godin appuie. La résolution **CÉ-2012-04-25-41** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'adopter le procès-verbal proposé. »

La résolution **CÉ-2012-04-25-41** est **adoptée à l'unanimité**.

3. Suivi du procès verbal du 21 mars 2012

Nous avons finalisé la comptabilité de la dictée PGL avec un montant de 474 \$ dont la moitié revient au fonds 4. L'école émet un chèque de 237\$.

Spectacle chorale pour les 1^{ère} et 2^e année le 30 mai.

Un montant de 1000 \$ provenant du commissaire servira pour les frais de la sortie de fin d'année.

À la suite de la demande qui a été faite dans le calendrier du mois d'avril au sujet du respect des heures de surveillance sur la cour, la collaboration des parents est exceptionnelle.

Les pourparlers se poursuivent avec M. Dorais pour la clôture.

Ce soir, le Conseil des commissaires devrait choisir la personne qui remplacera la direction. Sinon ce sera lors de la prochaine rencontre au mois de mai.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

4. Mot du président

Rien à signaler.

5. Mot de la direction

Monsieur Colette est de retour.

Madame Malenfant poursuit son congé et est toujours remplacée par M. Célestin.

Les plafonds des classes des étages seront encapsulés cet été.

La formation proposée par le CREP pour le 9 mai a été annulée. L'OPP a considéré qu'il valait mieux la reporter à un autre moment.

La vente de livres par les parents de l'OPP aura lieu le 30 mai.

L'Académie de tennis donnera des cours aux élèves à l'occasion de la semaine de l'éducation physique.

Cirque Mondo : les billets sont offerts aux parents bénévoles du CÉ et des Petits déjeuners.

Publicité pour l'action bénévole distribuée aux parents.

Nous aurons en octobre prochain un site pour notre école.

Le projet CoOpéra a remporté un prix d'excellence qui sera remis à Québec le 31 mai. Le spectacle inspiré des Noces de Figaro aura lieu le 17 mai.

Un essai de l'uniforme scolaire aura lieu le 4 juin. Le trio a été retenu et sera défrayé par la Caisse Populaire du quartier St-Henri pour un total de 7000 \$.

Monsieur Lauzon et madame Brunelle assisteront au prochain Comité de quartier le 2 mai prochain pour la présentation du Projet Sud-ouest.



6. Approbation de la CÉGRÉ

La CÉGRÉ doit être adoptée par le CÉ. Ce document élaboré par le personnel de l'école a déjà été présenté au CÉ. Il est axé sur la lecture comme déterminé dans notre plan de réussite, selon la convention de gestion avec la Commission scolaire. Il est planifié jusqu'en 2013. Un montant d'environ 2000\$ s'étalera jusqu'en juin 2013.

Le comité pédagogique travaille aussi d'autres volets, par exemple les sciences.

Monsieur St-Jacques propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-04-25-42** et Monsieur Lauzon appuie. La résolution **CÉ-2012-04-25-42** stipule ce qui suit : « La Convention de gestion et de réussite éducative (CÉGRÉ) 2011-2013 est approuvée par le CÉ de l'école St-Zotique. »

La résolution **CÉ-2012-04-25-42** est adoptée à l'unanimité.

7. Semaine des secrétaires

Nous remercions chaleureusement Madame Isabelle pour ses précieux et excellents services.

Madame Filion propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-04-25-43** et Monsieur St-Jacques appuie. La résolution **CÉ-2012-04-25-43** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'acheter un bouquet de fleurs pour l'offrir à Madame Isabelle »

La résolution **CÉ-2012-04-25-43** est adoptée à l'unanimité.

8. La Source

On désire souligner le travail de Madame St-Martin après les retenues, c'est une aide précieuse.

Il y aura des cours de gardiens avertis qui auront lieu avant la fin de juin pour les 12 ans et plus. Une nouvelle intervenante donnera ces cours.

La Source sera ouverte cet été pour les 11-12 ans sur une période d'environ 6 semaines afin de combler les espaces et d'assurer une présence aux enfants.

L'aide aux devoirs se terminera le 4 ou le 6 juin et il y aura une fête.



9. Consultation sur la démocratie scolaire

Des consultations ont eu lieu dans diverses associations. Le Conseil des commissaires propose différentes définitions qui touchent le secondaire et aussi le 3^e cycle au primaire.

Le document sur la Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire a été lu en entier aux membres du CÉ et ceux-ci l'ont approuvé point par point.

10. Campagne de financement

Différents produits au chocolat sont présentés.

Le problème des allergies aux amandes est soulevé et il est dit que, puisque nous connaissons les élèves concernés, nous devons remettre les boîtes en mains propres aux parents car les amandes sont recouvertes de chocolat et moins évidentes pour ces enfants.

Les choix qui ont été faits pour la campagne de financement sont les suivants :

Chocolat Trio : 2/3 framboise et 1/3 caramel

Café équitable : 75\$ par boîte (15 sachets à 5\$ chacun)

Dates pour la campagne de financement : 1^{er} octobre au 22 octobre 2012.

Les parents recevront une lettre dans la semaine du 24 septembre.

11. Sorties

La sortie éducative à l'Oratoire St-Joseph doit être reportée.

12. Fondation Saint-Zotique

La Fondation est maintenant immatriculée au Registre des entreprises.

Une déclaration de mise à jour annuelle doit être présentée avant le 15 novembre 2012.

Monsieur Collette contactera Madame Émond afin de convoquer une rencontre pour mettre à jour tous les documents de la Fondation le 9 mai à 17h.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

13. Service de garde

Dès l'année prochaine, il y aura des améliorations pour utiliser la grande salle. Ces travaux seront payés par le Centre St-Paul qui a réduit le local du service de garde.

La semaine du Service de garde se tient du 14 au 18 mai.

Trois différentes activités sont proposées aux enfants sur la cour 5 jours/semaine

La plateforme éducative du service de garde est en processus de mise en marche en lien avec la conseillère pédagogique Lyne Lemay.

14. Varia

Prochaine réunion le 28 mai à 18 h 30.

La réunion prend fin à 20 h 45

La directrice,

Yolande Brunelle

Le président du CÉ,

François Lauzon